



Garantie Europeene en automobile

Par **CAMILLERI Didier**, le **30/05/2017** à **18:36**

Bonjour,

Je viens de faire l'acquisition d'un véhicule neuf auprès d'un mandataire automobile dont la transaction c'est parfaitement passée de la commande à la livraison. Cependant lorsque je me suis présenté en concession de la marque Fiat celui-ci refuse de prendre en garantie mon véhicule sous prétexte qu'il est issu d'un pays étranger "La Croatie c'est bien européen non!" hors mon véhicule m'a bien été livré avec la garantie européenne. Comment trouver les textes de loi afin que je puisse les transmettre au concessionnaire afin d'être pris en garantie chez lui ? S'agit-il d'une discrimination ?

Dois-je en faire par auprès de la direction de la répression de fraude ?

Vous en remerciant par avance .

Par **Visiteur**, le **30/05/2017** à **22:54**

Bonsoir,

Personnellement, je vous conseille de prendre contact avec la direction commerciale ou le service clientèle de la marque, qui interviendra auprès de votre concession... ou vous guidera vers une autre.